

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque –STB-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Ali Ben MOHAMED (Général d'Expertise et de Management) et Mr Yahia Rouatbi (FINACO).

BILAN
30/06/2014

(unité = En 1000DT)

<u>ACTIF</u>	30-06-2014	30-06-2013	31-12-2013
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	273 924	192 082	144 052
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	244 363	291 098	235 276
3- Créances sur la clientèle	5 560 163	5 675 844	5 469 127
4- Portefeuille titres commercial	315 802	131 872	215 475
5- Portefeuille titres d'investissement	334 295	277 148	274 583
6- Valeurs immobilisées	83 216	82 118	83 458
7- Autres actifs	557 998	466 441	593 203
TOTAL ACTIF	7 369 761	7 116 603	7 015 174
 <u>PASSIF</u>			
1- Banque centrale et C.C.P	785 335	252 862	544 286
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	196 372	132 151	188 226
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 212 823	5 147 177	5 175 396
4- Emprunts et ressources spéciales	486 986	530 886	519 003
5- Autres passifs	800 365	654 095	702 086
TOTAL PASSIF	7 481 881	6 717 171	7 128 997
 <u>CAPITAUX PROPRES</u>			
1- Capital	124 300	124 300	124 300
2- Dotation de l'Etat	117 000	117 000	117 000
3- Réserves	359 550	359 038	359 295
4- Actions propres	-2 859	-2 859	-2 859
5- Autres capitaux propres	37 324	37 324	37 324
6- Résultats reportés	-748 883	-230 209	-633 430
7- Résultat de l'exercice	1 448	-5 162	-115 453
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-112 120	399 432	-113 823
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	7 369 761	7 116 603	7 015 174

ETAT DE RESULTAT PROVISOIRE

Période du 01.01.2014 au 30.06.2014

	<u>30-06-2014</u>	<u>30-06-2013</u>	<u>31-12-2013</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
- Intérêts et revenus assimilés	193 898	161 012	351 735
- Commissions	31 592	28 557	59 643
- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	15 418	13 608	28 047
- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	4 387	6 210	9 680
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	245 295	209 387	449 105
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
- Intérêts encourus et charges assimilées	-111 465	-92 331	-196 567
- Commissions encourues	-2 163	-1 935	-5 325
- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-113 628	-94 266	-201 892
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>	131 667	115 121	247 213
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-62 107	-49 365	-226 804
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	353	-9 890	-12 791
- Autres produits d'exploitation	2 374	2 035	4 759
- Frais de personnel	-55 500	-51 221	-99 178
- Charges générales d'exploitation	-10 007	-8 222	-21 182
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-3 010	-3 227	-6 530
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	3 770	-4 769	-114 513
- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	541	704	-3
- Impôts sur les sociétés	-2 863	-1 096	-937
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>	1 448	-5 161	-115 453
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	0	0	0
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	1 448	-5 161	-115 453
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)	0	0	-403 221
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>	1 448	-5 161	-518 674

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2014
(Unité : en milliers de dinars)

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	243 096	180 278	424 790
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-114 343	-84 920	-208 872
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	4 815	-353	8 487
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-152 464	-50 326	-420 806
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle	33 558	-383 099	-335 328
Acquisitions/cessions des titres de placement	-52 490	28 898	-19 613
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-56 287	-52 972	-100 815
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	116 433	15 447	-82 376
Impôts sur les sociétés payés	-735	-525	-983
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	21 584	-347 573	-735 515
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	4 784	4 480	9 288
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-59 331	-6 920	-7 556
Acquisitions / cessions des immobilisations	-2 767	-3 548	-8 190
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	-57 315	-5 988	-6 458
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions	0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	-26 978	-27 864	-42 722
Dividendes versés	0	-1	-1
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	-26 978	-27 864	-42 723
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-62 709	-381 425	-784 695
Liquidités et équivalents en début de l'exercice	-311 355	473 340	473 340
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	-374 064	91 915	-311 355

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30-06-2014**

(unité : en 1000DT)

	30-06-2014	30-06-2013	31-12-2013
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données	895 903	965 640	920 485
HB 2 Crédits documentaires	414 317	481 027	437 259
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 310 220	1 446 667	1 357 744
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	128 731	103 920	115 647
HB4-a Engagements de financements	128 731	103 920	115 647
HB4-b Engagements de remboursement de L'Etat	0	0	0
HB 5 Engagements sur titres	3 462	3 946	3 646
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	132 193	107 866	119 293
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	1 413 735	1 467 241	1 506 074

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRÊTÉES AU 30 JUIN 2014**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 Juin 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leurs valeurs nominales.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustraction du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé lorsqu' à la suite l'écoulement d'un délai de 90 jours après l'arrêté des intérêts, la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 454 709 mD.

Provisions sur engagements :

Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- | | |
|---|-------|
| • A : actifs courants | 0 % |
| • B1 : actifs nécessitant un suivi particulier | 0 % |
| • B2 : actifs incertains | 20 % |
| • B3 : actifs préoccupants | 50 % |
| • B4 : Actifs compromis | 100 % |

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques;
- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ;
- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013 portant divisions, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédits ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus ou moins-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les biens immobiliers pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- *Les titres de transactions* : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391Ecart de conversion ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobiliier et matériel de bureau	10 % 15% 20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15% 33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

2.7 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Note 3.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 273 924 mD au 30/06/2014 contre 192 082 mD au 30/06/2013 et se détaille comme suit :

1.1.1.1	Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
	Caisse	50 232	28 708	38 484
	BCT	222 395	162 185	104 325
	CCP	1 293	1 185	1 239
	TGT et Reprise de liquidité	4	4	4
1.1.1.1	Total	273 924	192 082	144 052

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	265 288	103 313	221 787	29 563
Plus d'un trimestre	909	642	419	87
Plus d'un semestre	2 972	7 390	5 901	2 135
Plus d'un an	41 214	42 345	38 896	39 442
TOTAL	310 383	153 690	267 003	71 227

Ces suspens ont été provisionnés à hauteur de 5,946 millions de dinars.

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant présente les suspens des avoirs auprès de la BCT en devise (les suspens CAD, DZD, GBP, LYD, MAD et SEK sont relatifs aux comptes BCT créditeurs présentés parmi la rubrique PA1 : Banque Centrale et CCP) :

Devise	Antériorité	Ledger ¹ Crédit	Ledger Débit	Nostro ² Crédit	Nostro Débit	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT	Cours	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT en DT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT en DT
AED	Moins d'un trimestre	9	4 580			9	4 580	0,4493	4	2 058
	Plus d'un trimestre					0	0	0,4493	0	0
	Plus d'un semestre			21 350	52 950	21 350	52 950	0,4493	9 593	23 790
	Plus d'un an		191			0	191	0,4493	0	86
		9	4 771	21 350	52 950	21 359	57 721		9 597	25 934
CAD	Moins d'un trimestre	18 259	145 010	275 019	18 036	293 278	163 046	1,5235	446 808	248 400
	Plus d'un trimestre	757				757	0	1,5235	1 153	0
	Plus d'un semestre	0				0	0	1,5235	0	0
	Plus d'un an	72 011	22 696	30 456	19 420	102 466	42 116	1,5235	156 107	64 164
		91 026	167 706	305 474	37 456	396 501	205 162		604 069	312 565
CHF	Moins d'un trimestre	240				240	0	1,8408	443	0
	Plus d'un trimestre					0	0	1,8408	0	0
	Plus d'un semestre			46 860		46 860	0	1,8408	86 258	0
	Plus d'un an	117	25	2 797	600	2 914	625	1,8408	5 364	1 150
		357	25	49 657	600	50 014	625		92 064	1 150
DKK	Moins d'un trimestre	390	195 000			390	195 000	0,3007	117	58 645
	Plus d'un trimestre					0	0	0,3007	0	0
	Plus d'un semestre		100			0	100	0,3007	0	30
	Plus d'un an	0	1	0	0	0	1	0,3007	0	0

¹ Ledger = Suspens comptables.

² Nostro = Suspens bancaires.

Devise	Antériorité	Ledger ¹ Crédit	Ledger Débit	Nostro ² Crédit	Nostro Débit	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT	Cours	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT en DT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT en DT
		390	195 101	0	0	390	195 101		117	58 675
DZD	Moins d'un trimestre			4 000		4 000		0 0,0208	83	0
	Plus d'un trimestre					0		0 0,0208	0	0
	Plus d'un semestre					0		0 0,0208	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	440 720	0	440 720	0,0208	0	9 171
		0	0	4 000	440 720	4 000	440 720		83	9 171
EURO	Moins d'un trimestre	8 279 863	1 622 129	52 883 401	4 519 332	61 163 264	6 141 461	2,2596	138 204 511	13 877 244
	Plus d'un trimestre	497 273	294 514	231 074	74 146	728 347	368 660	2,2596	1 645 773	833 025
	Plus d'un semestre	331 186	1 148 890	387 215	34 544	718 401	1 183 434	2,2596	1 623 299	2 674 088
	Plus d'un an	102 210 400	113 888 566	48 581 043	29 440 446	150 791 443	143 329 012	2,2596	340 728 345	323 866 236
		111 318 721	116 954 099	102 082 734	34 068 468	213 401 455	151 022 568		482 201 928	341 250 594
GBP	Moins d'un trimestre	156 703	4 000	835 646	1 411 658	992 348	1 415 658	2,794	2 772 621	3 955 348
	Plus d'un trimestre	88	0	15	1 000	103	1 000	2,794	288	2 794
	Plus d'un semestre	17	347	42	13 991	59	14 338	2,794	164	40 060
	Plus d'un an	878 823	90 542	87 419	40 987	966 241	131 529	2,794	2 699 678	367 492
		1 035 630	94 889	923 121	1 467 636	1 958 751	1 562 525		5 472 751	4 365 694
JPY	Moins d'un trimestre		1			0	1	0,0162	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,0162	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,0162	0	0
	Plus d'un an	2 574 423	0	0	0	2 574 423	0	0,0162	41 681	0
		2 574 423	1	0	0	2 574 423	1		41 681	0

Devise	Antériorité	Ledger ¹ Crédit	Ledger Débit	Nostro ² Crédit	Nostro Débit	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT	Cours	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT en DT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT en DT
KWD	Moins d'un trimestre					0	0	5,8507	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	5,8507	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	5,8507	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	5,8507	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYD	Moins d'un trimestre					0	0	1,3651	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	1,3651	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	1,3651	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	1,3651	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0
MAD	Moins d'un trimestre				3 000	0	3 000	0,2001	0	600
	Plus d'un trimestre					0	0	0,2001	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,2001	0	0
	Plus d'un an	0	0	612	0	612	0	0,2001	122	0
		0	0	612	3 000	612	3 000		122	600
MRO	Moins d'un trimestre					0	0	0,0056	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,0056	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,0056	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,0056	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0
NOK	Moins d'un trimestre	315 000	315 011	400 025	0	715 025	315 011	0,2729	195 151	85 976

Devise	Antériorité	Ledger ¹ Crédit	Ledger Débit	Nostro ² Crédit	Nostro Débit	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT	Cours	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT en DT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT en DT
	Plus d'un trimestre	474				474	0	0,2729	129	0
	Plus d'un semestre				200	0	200	0,2729	0	55
	Plus d'un an	0	142 300	97	225	97	142 525	0,2729	27	38 899
		315 474	457 311	400 123	425	715 596	457 736		195 307	124 929
QAR	Moins d'un trimestre					0	0	0,4533	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,4533	0	0
	Plus d'un semestre			19 556		19 556	0	0,4533	8 864	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,4533	0	0
		0	0	19 556	0	19 556	0		8 864	0
SAR	Moins d'un trimestre					0	0	0,4401	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,4401	0	0
	Plus d'un semestre	3 500				3 500	0	0,4401	1 540	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,4401	0	0
		3 500	0	0	0	3 500	0		1 540	0
SEK	Moins d'un trimestre	1 980 920	3 810 030	3 760 153	40	5 741 073	3 810 070	0,2469	1 417 184	940 516
	Plus d'un trimestre			14		14	0	0,2469	3	0
	Plus d'un semestre	312			520	312	520	0,2469	77	128
	Plus d'un an	0	0	45 474	360	45 474	360	0,2469	11 225	89
		1 981 232	3 810 030	3 805 641	920	5 786 873	3 810 950		1 428 490	940 733
USD	Moins d'un trimestre	4 307 980	227 450	1 404 340	3 221 056	5 712 320	3 448 506	1,6594	9 479 023	5 722 451
	Plus d'un trimestre	9 718 564	9 039 989	1 786	32	9 720 349	9 040 021	1,6594	16 129 948	15 001 011

Devise	Antériorité	Ledger ¹ Crédit	Ledger Débit	Nostro ² Crédit	Nostro Débit	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT	Cours	Ledger Crédit ET Nostro Crédit BCT en DT	Ledger Débit ET Nostro Débit BCT en DT
	Plus d'un semestre	1 576 208	318 865	16 281	1 207 664	1 592 489	1 526 529	1,6594	2 642 577	2 533 122
	Plus d'un an	27 071 785	45 880 911	23 302 652	31 789 422	50 374 438	77 670 333	1,6594	83 591 342	128 886 151
		42 674 538	55 467 215	24 725 059	36 218 173	67 399 596	91 685 389		111 842 890	152 142 734

Note 3.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 244 363 mD au 30/06/2014 contre 291 098 mD au 30/06/2013. Il se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<i>Créances sur les établissements bancaires:</i>	30 845	46 662	53 955
- Banques Résidentes	2	33	1
- Banques non Résidentes	21 195	32 119	41 849
- Organismes financiers (sociétés de leasing)	9 648	14 510	12 105
<i>Institutions Financières:</i>	213 518	244 436	181 321
- Banques Résidentes	196 009	240 235	177 366
- Banques non Résidentes	17 509	4 201	3 955
1.1.1.1.2 Total	244 363	291 098	235 276

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés, par correspondant et par devise, nets des comptes correspondants créditeurs.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement.
Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVICES	Débit Correspondant ³	Crédit Correspondant	Débit STB	Crédit STB	Débit STB + Débit Correspondant Devise	Crédit STB + Crédit Correspondant Devise	COURS	Débit STB + Débit Correspondant DT	Crédit STB + Crédit Correspondant DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	731				731	0	0,0208	15	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	2 646 608	2 712 775	2 562 668	2 768 498	5 209 276	5 481 273	2,2596	11 770 880	12 385 484
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	208	0	0	200	208	200	2,7940	582	559
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	8 000	0	0	50 000	8 000	50 000	0,0162	130	810
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD	9				9	0	5,8507	55	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	LYD					0	0	1,3651	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	3 200				3 200	0	0,2729	873	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	1 570				1 570	0	0,4401	691	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	27 235	40	0	100	27 235	141	0,2469	6 723	35
									11 779 950	12 386 887
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	1 463				1 463	0	0,0208	30	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	466 066	1 082 765	1 258 627	731 682	1 724 693	1 814 447	2,2596	3 897 117	4 099 925
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	1 440	13 989	1 196	1 322	2 636	15 310	2,7940	7 365	42 777
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	4 000				4 000	0	0,0162	65	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	10	0	0	0	10	0	5,8507	58	0
SUP A 6 MOIS INF 12	LYD					0	0	1,3651	0	0

³ Correspondant = Compte de la STB chez une banque étrangère.

MOIS										
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK	1 000	500	1 500	0	2 500	500	0,2729	682	136
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	4 211	2 480	3 500		7 711	2 480	0,4401	3 394	1 092
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	750	35	1 000	0	1 750	35	0,2469	432	9
									3 909 143	4 143 938
SUP A 12 MOIS	DZD	285 434	12 299 875	4 200	2 606 463	289 634	14 906 337	0,0208	6 027	310 201
SUP A 12 MOIS	EUR	32 688 333	75 898 626	140 924 902	91 156 438	173 613 235	167 055 063	2,2596	392 296 465	377 477 621
SUP A 12 MOIS	GBP	459 551	941 575	1 766 480	510 700	2 226 031	1 452 275	2,7940	6 219 531	4 057 656
SUP A 12 MOIS	JPY	2 195 769	16 450	39 373	97 892	2 235 142	114 342	0,0162	36 188	1 851
SUP A 12 MOIS	KWD	13	0	0	3 017	13	3 017	5,8507	78	17 650
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	839 111	675 138	1 189 131	1 112 315	1,3651	1 623 283	1 518 421
SUP A 12 MOIS	NOK	0	780	20 044	1 883	20 044	2 663	0,2729	5 471	727
SUP A 12 MOIS	SAR	15 105	430	10 526	10 137	25 631	10 567	0,4401	11 281	4 651
SUP A 12 MOIS	SEK	140	42 510	56 327	4 130	56 467	46 640	0,2469	13 939	11 513
SUP A 12 MOIS	MRO	0	300 165	0	5 421 190	0	5 721 355	0,0056	0	32 297
									400 212 264	383 400 291

¹ Correspondant = Compte de la STB chez une banque étrangère.

Note 3.3 – Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30 juin 2014 à 5 560 163 mD contre 5 675 844 mD au 30 juin 2013.
La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
- Comptes courants débiteurs	851 094	764 396	782 856
- Crédits sur ressources spéciales	259 083	261 969	260 806
- Les créances prises en charge par l'Etat	57 085	52 432	66 294
- Bonification prise en charge par l'Etat	17 860	21 755	19 817
- Comptes courants associés	203 600	205 865	202 921
- Autres concours à la clientèle	6 419 488	5 918 146	6 303 812
- Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562
- Créances rattachées	48 915	33 674	41 640
<i>Total Brut</i>	7 860 687	7 261 799	7 681 708
Provisions	1 294 493	675 462	1 241 644
- Provisions sur comptes courants	223 899	156 806	216 372
- Provisions sur ressources spéciales	143 239	53 725	142 418
- Provisions sur autres concours à la clientèle	811 684	379 675	769 116
- Provisions sur comptes courants associés	61 288	29 012	59 355
- Provisions sur créances à abandonner	455	455	455
- Provisions collectives	53 928	55 788	53 928
- Agios réservés	996 923	912 008	961 427
- Agios réservés sur comptes courants	61 369	51 079	55 833
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	788 167	714 569	760 257
- Agios réservés sur comptes courants associés	39 111	37 219	37 061
- Agios réservés sur ressources spéciales	97 329	97 329	97 329
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées (*)	7 840	8 705	7 840
- Produits perçus d'avance	9 107	7 190	9 511
<i>Total Net</i>	5 560 163	5 675 844	5 469 126

(*) Les données au 30/06/2013 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2014 se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Agios réservés sur C/C	61 369	51 079	55 833
Agios réservés sur Avals et Cautions	8 257	6 978	7 451
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	144 690	128 261	137 086
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	176 920	172 732	174 566
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	3 592	3 870	3 731
Agios réservés sur Ressources Spéciales	97 329	97 329	97 329
Agios réservés sur C/C Associés	39 111	37 219	37 061
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	454 709	402 729	437 423
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
Agios réservés/ créances rattachées	7 840	8 705	7 840
<u>Total</u>	996 923	912 008	961 427

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 454 709 mD.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Provisions:

Les comptes de provisions sur engagements clientèle ont connu les mouvements suivants au cours du premier semestre 2014 :

Désignation	Montant en mDT
Solde au 31/12/2013	1 279 949
Provision engagement par décaissement	1 187 716
(dont provision additionnelle)	(473 898)
Provision engagement par signature	38 305
(dont provision additionnelle)	(12 836)
Provision collective	53 928
Dotations aux provisions	78 620
Reprises aux provisions	24 597
Affectation AR sur créances prises en charge par l'État	8 832
Solde au 30/06/2014	1 333 972
Provision engagement par décaissement	1 240 566
(dont provision additionnelle)	(504 761)
Provision engagement par signature	39 478
(dont provision additionnelle)	(12 890)
Provision collective	53 928

3.3.1 Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constaté au 30 juin 2014, une dotation au titre des provisions additionnelles de 32.518 mDT.

Ainsi, le solde des provisions additionnelles s'élève, au 30 juin 2014, à 517.651 mDT.

3.3.2 Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère général dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée au 30 juin 2014 à 43.676 mDT. Toutefois, la STB a opté pour le maintien de la provision collective constatée depuis l'exercice 2011 soit 53.928 mDT afin de renforcer ses fonds propres.

Note 3.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 315 802 mD au 30/06/2014 contre 131 872 mD au 30/06/2013. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'Etat et de titres à revenus variables.

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Bons de trésor à court terme	116 025	31 736	73 002
Bons de trésor assimilables	196 051	97 660	143 872
Créances et dettes rattachées	6 503	3 190	1 066
Dépréciation des bons de trésor assimilables	0	-274	0
Intérêts perçus d'avance	-2 777	-440	-2 465
1.1.1.1.3	315 802	131 872	215 475

Note 3.5 – Portefeuille d'investissement

Le solde du portefeuille titres s'élève à 334 295 mD au 30/06/2014 contre 277 148 mD au 30/06/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
- Titres d'investissement	92 224	33 690	33 697
- Titres de participation	207 820	205 780	206 853
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	89 305	89 122	89 122
- Parts dans les entreprises liées	123 559	123 599	123 559
- Sociétés en liquidation	582	582	582
- Participations en rétrocession	20 657	20 657	20 657
- Créances et dettes rattachées	-332	-332	-332
Valeur Brute	533 815	473 057	474 138
Provisions	-199 520	-195 909	-199 555
Valeur Nette	334 295	277 148	274 583

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Libellé	Valeur. Comptable	Provisions au 31/12/2013	Dotations	Reprises	Provisions au 30/06/2014
Les titres d'investissement	92 224	-650			- 650
Les SICAR	97 391	-42 981		127	- 42 854
Les titres de participation	344 532	-155 924	- 201	109	- 156 016
Les créances rattachées	-332	0			-
Total	533 815	- 199 555	- 201	236	- 199 520

Note 3.6 – Autres actifs

Au 30/06/2014, les autres postes d'actif totalisent 557 998 mD contre 466 441 mD au 30/06/2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
- Prêts au personnel	118 418	116 116	117 075
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 328	3 124
- Etat, impôt et taxes	41 480	42 958	43 473
- Stock divers	1 637	1 148	1 370
- Différence de change à la charge de l'état	6 681	9 028	5 613
- Ecart de conversion	22 992	8 376	13 784
- Siège, succursales et agences (*)	52 665	273	59 982
- Comptes de régularisation actif	217 508	221 681	243 004
- Valeurs présentées à la compensation	18 847	23 415	33 948
- Effets financiers en recette	107	107	107
- Débits à régulariser	4 188	1 971	4 192
- Charges payées d'avance	661	954	420
- Produits à recevoir	4 059	7 254	6 537
- Créances cédées	2 136	2 136	2 136
- Autres	63 473	27 696	58 440
TOTAL	557 998	466 441	593 203

(*) Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) et les comptes relatifs à l'activité monétique présentent des suspens anciens en cours d'apurement. Par ailleurs, les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège (compte 351 100) sont provisionnés à concurrence de 7 079 MD. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs au 30/06/ 2013, de 50% pour les suspens du deuxième semestre 2013 et de 20% pour les suspens du premier trimestre 2014.

- La rubrique « autres actifs » comporte des comptes présentant des soldes anciens figés pour un total de 12 786 MD.

Note 3.7– Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2014 ce poste totalise 196 372 mD contre 132 151 mD au 30/06/2013. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<i>Etablissements bancaires :</i>	24 038	37 543	53 339
- Banques de dépôts	1	343	226
- Banques d'investissement	0	0	0
- Organismes financiers	0	0	0
- Banques non résidentes	24 037	37 200	53 114
<i>Emprunts interbancaires</i>	172 334	94 608	134 886
<u>Total</u>	<u>196 372</u>	<u>132 151</u>	<u>188 226</u>

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.

Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	Devise	Débit Correspondant	Crédit Correspondant	Débit STB	Crédit STB	Débit STB + Débit Correspondant Devise	Crédit STB +Crédit Correspondant Devise	COURS	Débit STB +Débit Correspondant DT	Crédit STB +Crédit Correspondant DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	288 121	286 465	1 472	13 672	289 593	300 137	1,5235	441 194	457 259
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	3 083	3 282	1 350	0	4 433	3 282	1,8408	8 159	6 041
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	251 798	257 708	214 671	282 633	466 469	540 341	1,6594	774 059	896 642
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK					0	0	0,3007	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	29 933	26 630	0	43 438	29 933	70 068	0,2001	5 989	14 020
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	14 440	0	0	14 100	14 440	14 100	0,4493	6 488	6 335
									1 223 413	1 359 942
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	40 045	45 511	10 199	20 937	50 244	66 448	1,5235	76 547	101 233
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	50	4 632	1 320	4 751	1 370	9 383	1,8408	2 522	17 272
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	1 080 576	1 376 918	797 601	4 079 302	1 878 176	5 456 219	1,6594	3 116 646	9 054 050
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	1 280	0	5	20	1 285	20	0,4493	577	9
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	0	0	225	0	225	0	0,3007	68	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	18 992	5 471	5 470	5 610	24 462	11 081	0,2001	4 895	2 217
									3 195 715	9 172 555
SUP A 12 MOIS	CAD	541 646	442 731	1 223 986	1 697 253	1 765 632	2 139 984	1,5235	2 689 941	3 260 266
SUP A 12 MOIS	CHF	63 870	194 194	581 961	438 796	645 830	632 991	1,8408	1 188 819	1 165 184
SUP A 12 MOIS	USD	58 213 092	72 340 327	54 824 016	60 992 591	113 037 108	133 332 919	1,6594	187 573 777	221 252 645
SUP A 12 MOIS	AED	2 118	25	0	48 125	2 118	48 150	0,4493	952	21 634
SUP A 12 MOIS	DKK	1 660	8 483	13 327	895	14 987	9 378	0,3007	4 507	2 820
SUP A 12 MOIS	MAD	159 601	143 183	4 125	304 438	163 726	447 620	0,2001	32 760	89 564
									191 452 536	225 678 095

Note 3.8 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 212 823 mD au 30/06/2014 contre 5 147 177 mD au 30/06/2013. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dépôts à vue	1 358 828	1 214 155	1 301 545
Dépôts épargne	2 050 195	2 040 002	2 075 450
Comptes à terme	454 117	387 558	439 016
Comptes en dinars convertibles	77 462	76 137	71 453
Comptes en devises	304 048	292 500	285 166
Placements en devises	196 857	163 013	216 762
Bons de caisse	322 638	294 077	326 342
Autres sommes dues à la clientèle	212 106	166 246	143 758
Dettes rattachées	5 304	20 989	1 435
Certificats de dépôts	231 269	492 500	314 469
<u>Total</u>	<u>5 212 823</u>	<u>5 147 177</u>	<u>5 175 396</u>

Note 3.9 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 486 986 mD au 30/06/2014 contre 530 886 mD au 30/06/2013 et se répartie comme suit:

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Emprunts obligataires & privés	284 295	318 016	307 788
Ressources spéciales	191 212	198 313	195 050
Dettes rattachées	11 479	14 557	16 165
<u>Total</u>	<u>486 986</u>	<u>530 886</u>	<u>519 003</u>

Note 3.10 – Autres passifs

Ce poste totalise 800 365 mD au 30/06/2014 contre 654 095 mD au 30/06/2013 :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Provisions pour passifs et charges (1)	174 472	152 033	166 260
Etat, impôts, taxes et dettes sociales	20 007	16 499	20 162
Effets financiers non échus	182 863	162 455	200 784
Agios réservés pris en charge par l'Etat	8 832	9 673	9 253
Charges à payer	33 922	32 140	33 467
Créditeurs divers	2 367	2 713	2 830
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	62	26 561	5 442
Comptes de régularisation-Passif	186 826	60 594	91 487

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	165 557	103 584	113 412
Ecart de conversion	0	29 414	0
Autres crédits	348	322	348
Crédits à régulariser	2 654	3 084	3 891
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 719	13 719	13 719
Différence PF encaissement exigibles après encaissement	2 821	35 390	35 115
<u>Total</u>	<u>800 365</u>	<u>654 095</u>	<u>702 085</u>

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de la période close le 30 juin 2014 s'élèvent à 174 472 m D contre 166 260 mD au terme de l'exercice 2013. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Nature	Provision 30/06/2014	Provision 31/12/2013	Variation
engagements par signature	39 478	38 305	1 173
départ à la retraite	26 464	26 464	-
Insuffisance d'inventaire	4 004	3 046	958
Provisions sue comptes suspens	7 079	5 945	1 134
Affaires en cours	18 509	18 602	93
Compte correspondants	54 736	49 850	4 886
Autres provisions	24 202	24 048	154
Total	174 472	166 260	8 212

- La rubrique « autres passifs » comporte des comptes présentant des soldes anciens figés pour un total de **33 924 MD**.

Note 3.11 – Capitaux propres

Le capital social s'élève à 124 300 mD. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation au 31/12/2013	Affectation résultat 2013	Autres mouvements	Solde au 30/06/2014
Capital	124 300			124 300
Réserves	332 508		255	332 763
Prime de fusion	26 787			26 787
Actions propres	-2 859			-2 859
Autres capitaux propres	37 324			37 324
Dotation de l'ETAT	117 000			117 000

Résultats reportés	-633 430	-115 453		-748 883
Modifications comptables	-403 221			-403 221
Résultat reporté	-230 209	-115 453		-345 662
Résultat de l'exercice	-115 453	115 453	1 448	1 448
Total	-113 823	0	1 703	-112 120

Note 3.12 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
- Dotations aux provisions	-85 983	-62 842	-276 212
- Pertes sur créances irrécouvrables	-2 487	-584	-836
- Reprises d'agios/créances abandonnées	1 441		
- Reprises de provisions	24 922	14 061	50 244
Total	-62 107	-49 365	-226 804

Note 3.13 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
- Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-201	-10 127	-15 629
- Plus values ou moins value de cession du portefeuille d'investissement	319	19	1 027
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	109	218	236
- Reprises sur provisions sur fonds gérés	127	0	1838
- Pertes sur fonds SICAR			-263
Total	353	-9 890	-12 791

Note 3.14 : Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Caisse, CCP et reprise de liquidité	51 546	29 898	39 728
BCT	-562 957	-90 677	-439 962
Banques et organismes spécialisés	-2 841	-5 393	-11 489
Prêts emprunts sur le marché monétaire	26 940	126 791	29 831
Titres de transactions	113 248	31 296	70 537
Total	-374 064	91 915	-311 355

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014

Mesdames, messieurs les Actionnaires de La Société Tunisienne de Banque (STB).

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2014 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2014 .

Ces états financiers intermédiaires comportent le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2014 ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A cette date, ces états financiers font apparaître un total actif de 7 369 761 KDT, des capitaux propres négatifs de 112 120 KDT et un résultat net bénéficiaire de 1 448 KDT.

2. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

3. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

4. Fondement de notre conclusion avec réserves

4-1. L'état des engagements hors bilan de la banque, arrêté au 30 juin 2014, fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 1 442 000 KDT et 1 414 000 KDT établis d'une manière extra comptable et sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des soldes des engagements donnés et/ou reçus.

4-2. La banque n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires.

Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur le résultat de la période.

4-3. Le solde du compte "réserves pour fonds social" s'élève, au 30 juin 2014 à 7 483 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à 19 394 KDT soit une différence de 11 912 KDT qui n'a pas pu être justifiée par la banque.

4-4. Le rapprochement entre l'état des engagements arrêté au 30 juin 2014 et les soldes comptables des engagements figurants au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " autres actifs " et HB " engagements hors bilan " dégage un écart positif de 9 404 KDT qui devrait être apuré par les structures de la banque.

4-5. Les rubriques du bilan AC1, AC2, PA1 et PA2 enregistrent d'anciens suspens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants étrangers.

(Se référer aux Notes 3.1, 3.2 et 3.7 des états financiers).

Par ailleurs, les rubriques du bilan AC7 et PA5 comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 12 786 KDT, et 33 924 KDT, et d'autre part, d'anciens suspens se rattachant principalement aux comptes "inter-sièges", comptes de "compensation" et aux comptes de "prélèvements et virements en dinars".

La banque a déjà entamé des travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens, qui ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. L'impact des résultats de ces travaux sur le résultat intermédiaire et sur les capitaux propres ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-6. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, présentent au 30 juin 2014, une valeur comptable globale de 57 085 KDT alors que leur juste valeur est estimée à 43 610 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus. Ainsi, la moins-value subie par la STB et non prise en compte s'élève à 13 475 KDT.

5. Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 4-1 à 4-6, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque (STB) au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

6-1. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la Loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012 et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la STB en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq ans de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

6-2. Les capitaux propres de la banque sont au 30 juin 2014, négatifs de 112 120 KDT. Cette situation ne nous permet pas de vérifier le respect par la banque des règles de concentration de crédit prévues par les articles 1, 2, et 3 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991.

A ce titre, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale extraordinaire de la banque a décidé en date du 23 octobre 2014, l'augmentation du capital social d'un montant égal à 650 000 KDT dont la réalisation n'est pas encore entamée à la date du présent rapport.

6-3. Le ratio de solvabilité de la banque, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et le total actif net pondéré (bilan et hors bilan) suivant les quotités des risques prévues par l'article 6 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, est négatif de 5,98% au 30 juin 2014. Ce ratio de solvabilité est inférieur au minimum requis de 9% prévu par l'article 4 de la circulaire susvisée.

6-4. L'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 prévoit que les banques doivent respecter en permanence un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 100%, calculé par le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible.

Au 30 juin 2014, la STB affiche un ratio de liquidité de 78,81%, soit une insuffisance de 21,19%.

Tunis, le 19 janvier 2015

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM

Ali BEN MOHAMED

P / le Groupement ABC – FINACO

Yahia ROUATBI